

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 20 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingtième jour du mois d'avril à 20 H 00, le Conseil Municipal de la Commune d'Hangest sur Somme convoqué en réunion ordinaire s'est réuni à la mairie au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Didier PHILIPPE, Maire.

Présents : M. Didier PHILIPPE, Mme Géraldine ROHAUT, M. Stéphane CUVILLIER, Mme Audrey GOHIER, Mme Maryse PRUD'HOMME, Mme Angélique BOULANGER, M. Grégory CORDONNIER, M. Serge COINT, Mme Anne LAMOOT, M. Jérôme DUMONT, Mme Virginie DACQUET, M. Emilien OSSART

Absents :

Mme CAILLAT Alexandra avec pouvoir à Mme ROHAUT Géraldine
M. LE GULUDEC Ronan avec pouvoir à M. DUMONT Jérôme
M. TUNCQ Jean-Baptiste

Secrétaire de séance : Monsieur CUVILLIER Stéphane

1 – Approbation du Procès-Verbal 09/04/2026

Adopté à l'unanimité

2 – Délibération : Compte 623

La liste des cérémonies et festivités est donnée aux membres du conseil municipal, ainsi que les dépenses qui en dépendent.

Adopté à l'unanimité

3 – Délibération : Fongibilité des crédits

L'ordonnateur a la possibilité de réaliser des virements de crédits entre chapitres, dans une limite ne pouvant dépasser 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Adopté à l'unanimité

4 – Délibération : Budget commune 2026

M. le Maire donne lecture des propositions :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 908 877.46 €

Recettes : 686 716.86 € + excédent 2025 de 222 160.60 € = 908 877.46 €

Section d'investissement

Dépenses : 108 249.62 €

Recettes : 24 163.39 € + excédent 2025 de 84 086.23 € = 108 249.62 €

Adopté à l'unanimité

5 - Délibération : Budget assainissement 2026

M. le Maire donne lecture des propositions :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 179 463.09 €

Recettes : 117 273.23 € + excédent 2025 de 62 189.86 € = 179 463.09 €

Section d'investissement

Dépenses : 761 044.41 €

Recettes : 298 003.82 € + excédent 2025 de 463 040.59 € = 761 044.41 €

Adopté à l'unanimité

6 – Délibération : Membres du CAT Flixecourt

M. DUMONT Jérôme se propose comme membre titulaire.

M. LE GULUDEC Ronan comme membre suppléant.

Adopté à l'unanimité

7 – Délibération : Membres TE80

Titulaire : M. PHILIPPE Didier

Suppléante : Mme ROHAUT Géraldine

Adopté à l'unanimité

8 – Délibération : Règlement de la salle des fêtes

Une modification du montant des chèques de caution a été validée

Adopté à l'unanimité

9- Informations diverses

- La liste précise du personnel (contrat, quotité horaire) a été énoncée
- Fête de la Musique : un autre groupe a été trouvé.

Fin de Séance à 22h30